



Projet Educatif

MJC Montauban

Il recompile les écrits existants et éclaire les attentes afin de voir naître des objectifs communs au sein des accueils de mineurs de la MJC Montauban

I. Présentation de la structure

II. Objectifs Généraux de la MJC

III. Les Missions et Fonctions du Directeur et des animateurs

I. Présentation de la structure

La Maison des Jeunes et de la Culture de Montauban.

La MJC est une association loi 1901. Les statuts ont été élaborés en mai 1997. Elle se situe au 23 rue des Augustins 82000 Montauban.

La MJC est dirigée par un directeur permanent sur place et une équipe de bénévoles composant le Conseil d'Administration (CA). Le CA est décisionnaire sur toutes les orientations qu'a pris, que prend et que prendra la MJC.

Fonctionnement de la structure

Horaires et accessibilité

La MJC est un espace public en accès libre aux horaires d'activités. L'accueil est ouvert du Lundi au Jeudi après-midi de 14h à 19h. Une permanence téléphonique est assurée de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'Espace Jeunes est ouvert tous les soirs en période scolaire du Mardi au Vendredi de 16h à 18h et le Mercredi de 12h-19h.

En période extra-scolaire, il est ouvert tous les jours de 9h à 19h.

Le centre de loisirs, au premier étage, est ouvert en période extra-scolaire de 7h30 à 18h30.

Une équipe de CEE est engagée pour ces périodes, sous la direction du responsable enfance/jeunesse.

Un accueil du Mercredi est organisé de 13h30 à 18h30, permettant aux parents des enfants des ateliers d'éviter les allers retours, l'enfant peut participer à son atelier à l'heure prévu tout en étant accompagné par l'animateur/trice présent ce jour-là qui propose des activités.

La MJC est sur 2 étages et n'est pas dotée d'ascenseur pour l'accessibilité de tous.

Le Public

Selon les ateliers, les adhérents les plus jeunes peuvent fréquenter la MJC à partir de 4 ans, il n'y a pas de limite d'âge maximum.

L'espace Jeunes est ouvert aux jeunes de collège et lycées mineurs. Sans distinction aucune.

Le centre de loisirs et les mercredi récréatifs sont destinés aux enfants de 6 à 12 ans, sans distinction aucune.

La Santé

Des trousse à pharmacie sont à disposition en hauteur dans la MJC, attention il est de la responsabilité de l'équipe de permanent de s'assurer de leur bon remplissage régulièrement.

Des plans d'évacuation indiquent les 2 sorties de secours.

L'Équipe de permanent

Directeur MJC : PERTICOZ Denis
Responsable Animation enfance/jeunesse : MALIQUE Sindy
Animateur action sociale/familles : MEUNIER Constant
Stagiaire BPJEPS : SAGNES-PARRAU Justine
Animateur.ice Mercredi Récréatif : CARRIER Raphaël
Secrétaire : LI Sacha

II. Objectifs Généraux

Les buts de la MJC sont vocation, valeurs, mission, moyens d'action et affiliation.

Elle a pour **vocation** de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et la culture.

Elle a pour **valeurs** l'acceptation de tous sans discrimination, le respect des convictions personnelles, la non appartenance à aucun parti, mouvement politique ou confession, la conception admettant la diversité des opinions et des tendances en respect des valeurs républicaines et la contribution des liens sociaux à l'environnement se situant autour de la MJC.

Elle a pour **mission** de mettre en place des animations qui sont en lien avec les attentes des habitants et qui encourage à la vie citoyenne et notamment envers les jeunes.

Elle a pour **moyens d'actions** de mettre en place des activités dans les domaines socioculturel, culturel, social, sportif, ... grâce à la prestation d'animateurs professionnels salariés ou bénévoles; ainsi que la participation au développement local, par le biais de partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elle a pour **affiliation** les Maisons des Jeunes et de la Culture de France et la Fédération Régionale des MJC Occitanie.

De plus, dans une démarche de **transition**, la MJC Montauban cherche à éduquer à l'environnement son public. Elle a à cœur de trouver une cohérence entre les besoins de changements face à l'urgence climatique et son fonctionnement quotidien et pédagogique.

III. Les Missions et Fonctions du Directeur et des Animateurs de la MJC Montauban

➤ Le directeur

Il doit :

- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et veiller à l'application de celui-ci.
- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Se charger de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.

- Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Assurer la gestion quotidienne du séjour (administrative, financière et matérielle).
- Assurer un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Favoriser la communication et les échanges avec les parents
- Déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.

➤ L'animateur.rice (séjours et/ou accueil de loisirs)

- Par rapport à lui-même : durant le face à face, seul les jeunes sont en vacances

Il doit donc :

- être prêt à s'adapter aux contraintes de la vie collective
- être sûr de soi
- être conscient de ses capacités et de devoir sans cesse se perfectionner. Être soi-même, ne pas tricher
- être exigeant et clair dans son comportement
- connaître ses limites
- faire preuve de bon sens
- être disponible. La présence est perpétuelle. Attention, la fatigue va croissant durant le séjour. Il faut bien penser à se reposer, y compris en début de séjour, alors qu'on ne semble pas trop fatigué
- être disponible, accessible, le téléphone est un outils permettant de joindre les secours ou l'équipe en cas de besoin. Son utilisation pour autre chose est proscrite sur le temps de présence auprès des enfants
- donner et accepter les remarques de manière constructive, dans un but d'amélioration et non de reproche

- Par rapport à l'équipe : l'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées

Il doit :

- être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres
- accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
- ne pas hésiter à demander de l'aide
- se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable ; se donner des limites de participation au sein d'une équipe. Equilibre des interventions de chacun

Malgré des rôles et des fonctions différentes, les adultes ont un objectif commun : le bien être des jeunes.

- Par rapport au public : l'animateur est la référence immédiate pendant le séjour et un repère pour chacun

Il doit :

- établir un dialogue continuels avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- garder des réserves face au rôle que le jeune nous fait jouer (parent - grand frère - ami - enseignant...). Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain

pour ensuite être complètement dépassé ! Il est **nécessaire de garder une distance** avec les enfants, l'animateur doit être un adulte référent.

- guider les jeunes, mais ne pas être trop directif
- faire prendre conscience aux jeunes du respect d'autrui
- donner l'exemple (tenue, chapeau, cigarette, téléphone, veste, attitudes, langage...)

Le "NON" doit être expliqué et justifié

- Par rapport à l'environnement :

Il doit :

- connaître l'environnement avant de le faire connaître aux jeunes (en écarter tout danger)
- respecter l'environnement
- donner une bonne image de marque du groupe
- savoir s'adapter et profiter des possibilités offertes
- mettre l'environnement à la portée des jeunes

- Par rapport aux activités :

L'animateur doit être maître de son activité :

- s'expliquer clairement
- adapter l'activité et son explication au public
- donner des conseils ; le jeune doit pouvoir s'approprier l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies

- Par rapport à la sécurité :

- L'animateur est entièrement responsable de son groupe, du début à la fin de la journée (24 heures sur 24 en séjours) : sorties vélos, déplacements, jeux, vie quotidienne...
- Il doit veiller aussi à la sécurité affective de chacun.

- Par rapport aux familles : le séjour commence au moment du départ, lors de l'accueil des parents

- Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire...). Il doit donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux relations avec la famille.

On se doit d'offrir des vacances de qualité aux jeunes. L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents.

L'animateur de la MJC

